

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Boissons sucrées : la désinformation scientifique à l'endroit des élus doit cesser !

Montréal, le 12 décembre 2014 – Suite à l'initiative des conseillers Marvin Rotrand, Benoit Dorais et Steve Shanahan, qui ont souligné leur intention de déposer une motion au conseil municipal en appui à une taxe provinciale sur les boissons sucrées, les élus de la Ville ont reçu des lettres de représentants de l'industrie réfutant les données exposées par les conseillers. La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) dénonce cette désinformation scientifique auprès des élus municipaux montréalais et les invite à soutenir leurs initiatives visant à réduire la problématique de surconsommation de boissons sucrées à Montréal et dans la province.

Ayant pris connaissance de l'une de ces lettres, la Coalition Poids est choquée de constater que l'association entre les boissons sucrées et le surpoids est niée par l'industrie. Le président de l'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec, Marc Coulombe, écrit : « *Les informations dont nous disposons tendent à réfuter l'existence de tout lien entre les boissons gazeuses et l'obésité* ». « Pourtant, la science est claire, la consommation régulière de sucre liquide contribue à l'obésité, au diabète, aux problèmes dentaires et à d'autres maladies », soutient Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

« Créer le doute sur la science, c'est une tactique pour empêcher les décideurs d'agir en vue de réduire la consommation de bonbons liquide. D'ailleurs, c'est de plus en plus dénoncé et documenté », ajoute-t-elle. Des revues de littérature ont montré que l'industrie des boissons sucrées finançait plusieurs études et que le financement de la science par l'industrie influençait les conclusions des recherches en faveur de cette dernière^{1,2}. Les élus sont invités à être vigilants lorsqu'ils reçoivent de l'information à caractère scientifique transmise par cette industrie ainsi qu'à valider cette information auprès d'acteurs de santé crédibles.

Quant à la taxe, il s'agit de l'une des mesures les plus documentées et les plus porteuses en termes de coûts-bénéfices pour réduire la consommation de boissons sucrées. Voilà pourquoi elle est réclamée par la Coalition Poids depuis quelques années. Toutefois, pour aider les citoyens à réduire leur consommation de bonbons liquides, d'autres moyens complémentaires peuvent être mis en place par la Ville de Montréal. Par exemple, il pourrait s'agir d'interdire la distribution gratuite de boissons sucrées, en particulier de boissons énergisantes, sur son territoire ou d'adopter une résolution pour favoriser

¹ Bes-Ratrollo M, Schulze MB, Ruiz-Canela M & MA Martinez-Gonzalez (2013). Financial Conflicts of Interest and Reporting Bias Regarding the Association between Sugar-Sweetened Beverages and Weight Gain: A Systematic Review of Systematic Reviews. Repéré le 5 novembre 2014 au www.plosmedicine.org

² Lesser LI, Ebbeling CB, Gozner M, Wypij D & Ludwig DS (2007). Relationship between Funding Source and Conclusion among Nutrition-Related Scientific Articles. Repéré le 14 novembre 2014 au www.plosmedicine.org

l'accès gratuit à l'eau potable dans les lieux publics (www.cqpp.qc.ca/documents/file/Resolution-eau_FR.pdf).

La consommation régulière de boissons sucrées doit cesser d'être banalisée. Les citoyens, comme les élus, doivent être bien informés. À cet effet, le site web www.sucreliquide.com peut notamment les outiller.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

– 30 –

Source :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca